



N /CO/CAB/ADEU/csrg/rw

## COMMUNIQUE

**Objet** : installations anarchiques de kiosques  
au sein du marché Rood Woko

Le Directeur Général de l'ADEU rappelle aux commerçants de Rood Woko que pour des raisons sécuritaires, il est formellement interdit d'installer des kiosques au sein du marché.

Les contrevenants aux présentes directives sont invités à prendre les dispositions nécessaires en vue de l'enlèvement desdits kiosques installés dans les zones de sécurité **au plus tard le mardi 14 mai 2019 à la fermeture du marché**. Passé ce délai, une équipe procèdera à leur déguerpissement.

Pour la sécurité du marché, le Directeur Général de l'ADEU sait compter sur la compréhension et le sens de civisme de tous.

Ouagadougou, le 08 mai 2019

Le Directeur Général de l'Agence du  
Développement Economique Urbain

**Edouard BOUDA**